



RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

TOUS LES JEUDIS.

## Noël! Noël!

NOTRE numéro de  
luxé du 23 décem-  
bre contiendra :

Huit pages de matière.

Plusieurs dessins inédits.

Des vers, des contes, des  
potins, et la carte du  
Quartier latin.

Le tout pour 5 sous.

## A PIERRE NOELLET

Votre article de la semaine dernière tombe en plein non-seulement dans mon idée, ce qui est très peu, mais encore dans l'idée de tous nos lecteurs et de tous les étudiants, ce qui est beaucoup.

Voici comment :—

C'est un fait avéré qu'il n'y a rien de plus fort et de plus stable qu'une constitution que ce soit celle d'un pays tout entier, d'une province ou simplement d'un corps politique ou universitaire.

Or on lit dans la constitution de Laval, la clause suivante qui a rapport à la Maison des Etudiants :

II.—Les moyens d'action sont entr'autres les suivants :

1o—"Journal" ou "bulletin périodique".  
2o—Publication de travaux littéraires et scientifiques.

3o—Bibliothèques, conférences, cours, etc.  
4o—Réunions, amusements, jeux "variés", sports, "gymnastique", escrime, exercices militaires, fêtes artistiques, etc.

Cette clause est écrite, elle est dans les archives, donc la constitution existe, elle est approuvée, puisqu'elle est l'ouvrage d'hommes compétents en la matière, elle est le fruit des observations d'autorité qui ont jugé bon et juste cet état de choses, bon et juste ce moyen efficace d'assurer aux jeunes gens une préparation en tous points, complète pour leur avenir physique, intellectuel et moral.

J'approuve hautement ceux à qui leur bon sens a dicté une si belle constitution pour le bien général de la classe étudiante et je m'incline devant la compétence de ces organisateurs et de ces maîtres.

Mais voici la pierre d'achoppement.

Pourquoi, cette institution élaborée par les ans, ne s'est-elle pas réalisée "en tout" (car pour une bonne partie elle existe en

réalité). Pourquoi y a-t-il quelque anomalie entre la théorie et la pratique, pourquoi cette constitution si féconde, a-t-elle produit de maigres fruits parmi ses plus beaux et ses plus savoureux.

Ab! la cause d'où jaillit la lumière!

Avant vous, Pierre Noellet, on a essayé d'inculper les autorités, on n'avait regardé qu'avec des yeux troubles. Il fallait que vous veniez laver les vitres si sales de notre aveuglement.

Sachons que nous sommes les vrais coupables.

Pourquoi?

Nous voulons être les maîtres dans notre maison, nous voulons en percevoir les fonds annuels, nous voulons la cotisation de chaque étudiant quand l'expérience a vu se commettre en des mains trop jeunes, du grabuge et du détournement de fonds; nous revendiquons le droit de "proprio", nous clamons contre les intrus qui se glissent dans notre "laverne", nous perdons un temps précieux en vaines clamours, en gémissements, en protestations outrées; quand un homme se lève pour nous faire du bien, nous crions à des échos trop loins, quand si près de nous, que dis-je, en nous-mêmes, est la panacée de la situation précaire que nous essayons de guérir ailleurs.

Vous saisissez mon idée, je suis pacifiste, j'aime les arrangements, les solutions claires, mais je hais le feu de la révolte, les clamours du forum, les renoms de la foule inconstante.

A quoi bon brûler nos phalènes ou globe de la lampe?

A quoi bon brandir la torche de nos idées en ignition?

Sachons nous connaître tous et vous particulièrement, MM. du Conseil sur qui nos yeux se lèvent avec supplication, sachez, vous levant dans une poussée unanime, entraîner sous vos traces ceux qui ont foi en vous.

Sachez, comme vous le conseille Noellet, organiser, conférences, bals, euehres, au profit de notre maison, de nos jeux.

Si l'on veut éviter ces recherches d'amusements futiles et destructeurs d'idéal, si l'on veut épargner ces courses folles loin de "chez-nous" où se commettent tant de bêtises que nous condamnons nous-mêmes, mettons-nous à l'oeuvre.

Sachons palper la terre et la richesse, qui s'y trouve, sans courir aux richesses de métaphores inutiles, qui ne sont bonnes que dans les discours de rhétorique quand on veut avoir 32 sur 36.

Oh mon rêve de voir une union sacrée entre les étudiants!

Fidèles au dieu-lare, fidèles à l'union du terroir, nous jouirons de la paix du "chez-nous" si durement acquise.

Et pour cela on pourra se passer de Henry Ford.

A l'oeuvre donc, car nous ne verrons toutes ces choses que lorsqu'on saura s'y intéresser, et quand on verra des hommes bien cotés et expérimentés, désireux de notre bien social, emboiter le pas, fermement, avec nous, pour marcher, en foulant les préjugés, vers la même fin commune, force de toute société parfaite.

Et l'on pourra alors compter et bien augurer sur notre avenir en tous points, sans craindre les revirements subits et les chutes fatales.

Mais quand verra-t-on ces choses?

Serait-ce: "ante leves ergo pascentur in aethere cervi"?

Non, MM., car je ne suis pas pessimiste! Ceci dit, sans vous décourager,

"SOLON".

## LE GRAND LEONIDAS

Le jeune éphèbe Léonidas, qu'Oscar et Rodolphe chérissent pour sa haute taille et ses histoires drôles, fait partie de toutes les associations littéraires, politiques ou autres. Il enseigne la parole de Dieu aux chinois, il donne le pain à ceux qui demandent du steak, il couvre ceux qui n'ont pour tout vêtement que la nudité de Noël, il péroré devant les gens de la campagne, au soir du 21 juin, enfin il se remue tant et tant que les badauds et les philistins veulent lui couler la binette en un bloc de marbre. Cependant, en dépit de son si élastique patriotisme, Léonidas préfère Poulos, Konstantinos, etc., etc., à nos propriétaires de restaurants canadiens-français. Voyez-vous, il s'imaginer encore, le candide, que le "pianola" grec vient d'Athènes et ses morceaux sont hellénistes; il croit, en sa phantase, tremper ses lèvres à une coupe qui contient au lieu d'un "Marathon Sunday Cup", le fameux nectar de Parnasse.

Malgré toute sa haute intelligence, notre Léonidas ne peut pas croire que chez un Canadien comme l'ami Bolté, au Grand Luxe, on peut avoir, au même prix et meilleurs, tous les produits que l'on trouve sur les étagères de restaurants et qui ne sont pas plus grés que le maire Martin et son frère Joseph, de l'Île. Consuevons donc Léonidas et de grâce, ne l'imitiez pas!

## ÉCHOS DE L'ANNÉE 1789

L'Escholier à l'instar de tous les journaux de Montréal, ne pouvait pas faire silence au sujet de l'expulsion provisoire des trois étudiants en Droit qui ont consenti à s'épancher dans le sein de notre reporter.

Celui-ci rencontra le camarade Jean Chauvin, cheminant rue S.-Catherine le nez au vent et protégé de la bordée de neige par un juste-au-corps azur. Le mousquetaire ne paraissait guère ému. "Vous qui passez, me cria-t-il, passez votre chemin. Je n'ai plus rien de commun avec le commun des mortels. A l'instant où je vous parle, les bonnes gens qui connaissent mon sort me maudissent et m'exécèrent. Je suis le lépreux du quartier latin. Les âmes pieuses m'attribuent des crimes énormes et dont le code rougirait de parler probablement parce qu'il est civil. Comme je l'ai déjà confessé au "New York Herald", au "Times", au "Figaro" ainsi qu'à l'envoyé du "Canard", je m'étonne et me compte parmi les bienheureux d'avoir à subir une peine aussi légère.

Non, non! dit-il en levant sa voix, ce n'était pas là le châtement attendu. Je m'attendais à passer par le supplice des Templiers et des Jacobins. Mais la déesse Raison, dont je suis aujourd'hui le dernier adorateur m'a sauvé. Le paganisme a tout de même du bon. Ma franchise et mon enthousiasme m'ont nuï. Il m'aurait fallu plus d'hypocrisie et de servilité.

Hélas, trois fois hélas, la nature m'a refusé ses qualités et jamais je ne serai ministre ni appariteur.

Je n'ai pas la beauté d'Hélène pour me défendre devant l'aéropage qui m'a condamné sans m'entendre ni la dialectique serrée de S.-Catherine, pour discuter leurs accusations.

Une voyante de la rue Ontario m'a prédit une longue existence, j'en souhaite autant à mes délateurs et surtout qu'on ne leur élève jamais de monuments!

Jean Chauvin se tut un moment. Il continua soudain comme en proie à un rêve intérieur :

Dynamite! Dynamite! Que me veux-tu?

Notre nouvelliste s'enfuit, les oreilles teintant de ces noires paroles, et courut à l'Arche, grimpa les quatre étages et parlementa longtemps sur le palier. Solonel, hirsute, le patriarche ouvrit le hublot et regarda notre plumeur, avec l'air assuré d'un homme bien retranché. Puis le camarade Maillet abaissa la passerelle. Il s'assit près de sa table tapissée de manuscrits fielleux et redoutables, dont il alimente sa fournaise. Son attitude calme contrastait avec celle de la veille où notre ami avait arboré le masque d'un homme tourmenté par la colère et l'indignation. Le reporter de l'Escholier l'ayant interrogé, il répondit, d'une voix empreinte de candeur: Je n'ai rien à déclarer sinon que je crois à une horrible méprise. Puis il refusa de répondre à toute autre question sur le sujet. Après m'avoir fait visiter son asile si vaste, si clair, et si bizarre, il me congédia.

Finalement, notre homme grimpa sur les hauteurs d'Outremont et descendit dans l'autre sublime et mystérieux, où l'aquin reçoit les Muses.

"Je suis à rédiger une lettre au Secrétaire de la Faculté. Je souffre d'une injustice criante et ne dis rien de plus. Les hommes sont des loups pour l'homme, je n'en veux plus voir. Allez, vous-même, vil infortuné, qui troublez ma douleur; allez, et dites à ce peuple du quartier latin, que j'aime comme il m'aime, que malgré toutes mes imperfections, je n'ai pas mérité un arrêt si cruel.

Les larmes aux yeux, le reporter nous rapporta ces témoignages, et tous, nous exhalâmes du fond de notre poitrine trois soupirs cadencés et nous laissâmes tomber quelques pleurs à l'unisson...

OSCAR (garçon de l'ascenseur).

## NOËL! NOËL!

Nous aurons donc pour Noël un numéro de luxe dont la préparation est déjà avancée. Cependant nous demandons encore à eux et à Elles qui auraient quelques petits contes fantaisistes, vers, romances, à nous donner de la faire avant le 20... de ce mois.

## EUX ET NOUS

Je veux ici parler des différents comptes-rendus que certains journalistes de langue anglaise et même de langue française à l'esprit inapte aux premières règles de la clairvoyance mentale, s'il faut en juger par leurs écrits, ont fait de notre dernière manifestation.

Ces rapports contraires à la vérité, et qui dans certains journaux n'ont été qu'à moitié rectifiés, n'ont fait que renforcer chez certaines gens — peut-être de bonne foi? — mais ignorants de ce que nous faisons, cette stupide et inexacte croyance que les étudiants des institutions anglaises se conduisent mieux que nous.

Cette croyance qui est par trop répandue chez les Canadiens-français, prouve que nous ressentons même à Laval ce manque d'union qui prédomine chez les individus de notre race, qui n'étant pas même au courant de ce qui se passe et de ce que nous faisons, semblent prendre plaisir à ternir notre réputation. Si nous manquons d'union, nous ne pouvons pas dire la même chose de nos concitoyens de langue anglaise, surtout quand il s'agit de "nous tomber sur le dos" ou de cacher leurs saletés.

Faisons-nous quelque chose qu'ils ne comprennent pas ou dont le récit leur paraît nous causer quelque tort; aussitôt les quotidiens anglais en remplissent leurs colonnes avec des narrations souvent fausses et toujours pleines d'insinuations sales, pour ne pas dire perverses.

Pour nous, étudiants lorsque nous avons été incinérés notre bérêt après que nous eûmes traversé les rues de notre ville au son des airs canadiens que chantaient les manifestants, nous nous sommes rendus au monument Cartier en traversant l'innombrable marécage qui l'entourait, et nous n'avons pas trouvé criminel ni injurieux que nos pieds couverts de boue, ne laissent des traces par où nous avons passé.

Eh bien! en voilà assez pour faire écrire à un journaliste du "Daily Mail", que nous avons attendu le départ de la police, pour insulter à la mémoire de Cartier en couvrant d'infâme limon le monument où sa reproduction physique n'est pas encore rendue.

Nous nous permettrons de dire au "reporter" qui a pondé ce compte-rendu, qu'il peut se vanter d'avoir mis en circulation un carnard "monumental" (c'est bien le cas de le dire); et nous le remercions très sincèrement des gracieuses insinuations qu'il a glissées dans son article. Mais un journal de Toronto a fait mieux, en annonçant à ses lecteurs que, "la race canadienne-française dans sa classe d'élite était allée insulter sa plus grande gloire nationale." Et comme morale pour ces bons Ontariens, le susdit journal continue: "Voyez comment ils traitent leurs grands hommes et se plaignent ensuite qu'on les maltraite." Réellement, lecteurs, est-il possible de trouver rien d'aussi ineffable à propos d'une manifestation d'adieu au bérêt? Pour nous, nous y renonçons.

Ces récits absurdes nous ont littéralement écœurés, et l'acharnement qu'ils ont montré à nous faire du tort nous ont rappelé certains faits qui se sont passés à Winnipeg il y a deux ans. Après les avoir racontés nous nous permettrons de terminer par quelques réflexions.

× × ×

Pour "fêter" l'"Halloween", de jeunes étudiants du "Winnipeg Kelvin Technical High School" dont l'âge variait entre 15 et 24 ans, envahirent vers 11 heures du soir l'académie S.-Marie à Crescentwood, laquelle est dirigée par les Soeurs des S.-Noms de Jésus et de Marie de Montréal.

Alors que des jeunes filles des familles les plus distinguées reposaient tranquillement, sous la protection de quelques religieuses, nos jeunes matamores se précipitèrent dans le couvent en faisant voler les fenêtres du cabinet de chimie. La porte du corridor étant close, ils sortirent de la pièce par le chemin qu'ils avaient pris pour y entrer, et tentèrent de trouver un passage en pénétrant dans le gymnase de la même façon qu'au cabinet de chimie.

Mais là encore, trouvant la porte fermée, ils durent reprendre la voie de la fenêtre.

J'ai oublié de vous dire que dans le cabinet de chimie comme dans le gymnase nos forcénés saccagèrent à peu près tout.

Une fois dehors, loin de se décourager, avec l'admirable ténacité dont ils avaient déjà fait preuve, ils se livrèrent à des recherches pour pouvoir pénétrer. Ces recherches eurent un plein succès et au bout de cinq minutes, cette bande de sauvages pénétra par l'échelle de sauvetage dans la salle de récréation, dont ils avaient fait sauter une fenêtre (encore!)

Dans la salle de récréation ils se livrèrent à des ébats qui eurent pour résultat de tout bouleverser.

Croiriez-vous lecteurs qu'ils étaient rassisés de tant de vandalisme! Vous feriez là une grave erreur, car n'ayant pas trouvé cela suffisant, ils quittèrent la salle de récréation, et "de là, ils se rendirent en procession au dortoir des élèves où, sans aucun doute, il espéraient "s'amuser" en présence des jeunes filles effrayées, qui "dans leurs costumes de nuit, seraient facilement devenues la proie de ces sauvages envahisseurs" (comme le raconte Mgr Cherrier dans une lettre de protestation).

Mais deux braves religieuses canadiennes-françaises se présentèrent à la porte du dortoir, résolues à se faire passer sur le corps plutôt que de permettre à une seule de ces brutes de pénétrer.

A cette vue le chef de la bande fit volte-face et suivi des siens il descendit en dansant les escaliers, puis après avoir fini de saccager ce qu'ils avaient oublié dans leur première visite, au gymnase, ils quittèrent définitivement le couvent.

Et la police? vous demandez-vous.

Malgré des appels pressants, et bien qu'ayant promis de se rendre, elle ne parut pas.

Il est facile de voir que la police de Winnipeg d'après ce que nous savons, est donc tout à fait l'opposée de celle de Montréal en ce qui regarde les étudiants.

L'une se rend en force si une dizaine d'étudiants sortent ensemble, l'autre ne se rend pas quand bien même les actes qu'ils commettraient seraient criminels et réclameraient leur présence. "Brigadier... s répondit Pandore, brigadiers vous avez raison."

Les journaux eux, croyez-vous que les actes de vandalisme commis à Winnipeg, actes capables de soulever tout honnête homme, fût-il anglais ou turc, croyez-vous que ces actes les aient quelque peu touchés ou aient été le sujet d'une critique tout au moins "verte"? Non, ne croyez pas cela, et à part le "Devoir", aucun journal pas même le "Winnipeg Free Press" ne mentionna l'incident.

Pourquoi des journaux nous critiquent-ils aussitôt que nous faisons une chose, qu'ils ne comprennent pas, et qui ne les regardent aucunement?

Pourquoi nous font-ils un crime d'avoir enlevé deux malheureux fanaux qui se trouvaient sur notre passage, et ne disent-ils rien pour des atteintes à la propriété privée de la gravité de celles portées à l'Académie S.-Marie, par les élèves du Winnipeg Kelvin Technical High School.

Pourquoi enfin ces journaux qui ont poussé des cris pour d'involontaires traces de boue laissées par nos souliers maculés sur le piédestal du monument Cartier, se sont-ils tenus cois au sujet de la manifestation de ces étudiants plus haut nommés, qui s'ils avaient pu pénétrer dans le dortoir du couvent S.-Marie, se seraient livrés à des actes indignes de spécimens de la race "supérieure" et flegmatique...?

C'est tout simplement, parce que nos concitoyens anglais du Canada s'obstinent à se considérer comme "supérieurs", quoiqu'ils fassent, et nous quoi qu'on fasse, que nous serons toujours à leurs yeux ces "beastly colonials".

C'est aussi parce que nos concitoyens de langue anglaise ont confiance en cette utopie qui nous dit appelés à disparaître, et qu'ils trouvent que le moyen de faire triompher leur croyance, c'est de commencer à nous taper dessus à tout moment quand ils ne peuvent nous arracher nos droits.

Avant de terminer, lecteurs, je souhaite que désormais en tout et partout, vous sachiez défendre la réputation de la jeunesse étudiante canadienne-française; et que vous vous efforcerez de tuer cette fâcheuse autant que trompeuse légende, que nous nous conduisons plus mal que les étudiants anglais.

UN ETUDIANT.

## "LAVAL BILLIARD PARLOR"

285 EST, STE-CATHERINE. Tél. E. 4632

Salle immense. 14 tables de pool, 2 billards anglais, 1 billard américain.

C'est là que les étudiants rivalisent durant leurs heures de loisir.

Rod. Carrière Opticiens et Optométristes à l'Hotel-Dieu, de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Henri Sénécal

Choix de Lunettes, Lorgnons, Baromètres, Thermomètres, Etc., Etc., Etc.



Salon d'Optique Franco-Britannique

207 Est, rue S.-Catherine, MONTREAL.

## LE DEVOIR

est le journal préféré des étudiants et de leurs amis, parce qu'il publie les meilleurs articles littéraires et politiques, comme aussi toutes les nouvelles.

Le DEVOIR peut être lu par tous les membres de votre famille.

Téléphone Est 5219.

Direction: A. ROBL.

## THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS

SEMAINE DU 13 DECEMBRE

GIROFLÉ - GIROFLA

LA SEMAINE PROCHAINE: MISS HELETT

## THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

SEMAINE DU 13 DECEMBRE

LA GRACE DE DIEU

TROUPE JULIEN DAOUST

LES DERNIÈRES PELLICULES SENSATIONNELLES

Des Meilleures Maisons du Monde passent toujours à

## L'ELECTRA

Le théâtre à la mode de la partie Est.

RUE S.-CATHERINE EST, PRES AMHERST

M. H. E. JODOIN, GERANT.

TELEPHONE: EST 6494

## FOURRURES

GROS ET DETAIL

Les étudiants sont invités à venir examiner nos magnifiques modèles de fourrures

Achetez vos bérêts chez

## CHAS DESJARDINS & CIE

LIMITÉE

130, RUE S.-DENIS

## BAZAR DU VOYAGE

452 EST, RUE STE-CATHERINE

Via-à-vis Dupuis Frères

Valises, Malles, Sacs de voyage, Sacoches, Porte-monnaies, Articles en cuir, ainsi que Couvertes pour voitures, che-aux. Selles, Brides, Etc., Etc.

Téléphone: Est 2670. E. P. Brunet, gérant

## M. VICTOR

## BARBEAU

Le départ de notre confrère, Victor Barbeau, directeur sérieux et excellent collaborateur, nous a, comme le croient nos lecteurs, beaucoup affecté. Qu'il compte donc sur la reconnaissance que nous saurons garder pour toutes les énergies qu'il a consacrées à la cause et au progrès de l'Escholier. Il a été l'un des ouvriers de la première heure et tous ceux qui s'intéressent sincèrement à notre journal ne peuvent que le remercier de lui en avoir assuré l'existence.

LA DIRECTION.

## LE BANQUET DE LA MÉDECINE

Les membres du Conseil de Médecine ont marqué la fin de leur terme d'office samedi soir dernier, par un souper intime au Queen's, où professeurs et élèves avaient été invités. La gaieté franche et bruyante de nos carabins est assez proverbiale pour qu'il ne soit pas nécessaire de dire qu'ele a fusé, pendant toute la soirée, en chansons et en lazzis. Après le café, le dévoué président de la Faculté, M. Léopold Lamoureux se leva aux applaudissements enthousiastes de tous et fit entrer dans un discours net et concis tout l'his-

Téléphones Est: { 1878  
3241

## ED. GERNAEY

Le fleuriste des étudiants et de leurs amies

SPECIALITE: Tributs floraux en cire.

108 Est, rue Ste-Catherine, 108 Est

MONTREAL.

torique de son passage au conseil, les réformes qu'il y avait apportées, les fêtes dont il avait été l'organisateur, avec les membres du comité qui l'a si généreusement secondé, enfin les remerciements qu'il lui faisait plaisir d'adresser aux siens et aux invités. Les orateurs qui suivirent furent MM. Bisson, au nom des finales; Alphonse Labelle, représentant des primaires; Georges Bruchési, président de la Chirurgie Dentaire; Dominique Pelletier, délégué de la faculté de Droit et Jean Chauvin, directeur de l'Escholier. Puis le président honoraire du banquet, M. le docteur Rivest, professeur de Chimie à l'Université, au nom de ses confrères absents tint à remercier les étudiants, ses élèves, pour l'accueil si chaleureux qu'il lui avait fait et aborda de plein pied la question de l'Hôpital Stationnaire Laval qu'on sait maintenant converti en Hôpital Général.

Le docteur Langevin, aussi professeur, termina la série des discours, par quelques bonnes paroles et quelques salutaires conseils qui tombèrent en terre préparée.

Le conseil tient à remercier les donateurs, en particulier la compagnie de cigarettes Melachrino pour ce qu'ils ont gracieusement offert à la faculté.

# L'HOPITAL LAVAL

Le gousset plein d'écus, je voulais ce midi m'attabler à un guéridon d'hommes intéressants et de quelque renommée au quartier. Je tombai sur le sergent-major Lefebvre et le sergent Chouinard. Le Dieu qui donne aux petits oiseaux leur pâture avait exaucé mon vœu. Le cœur en liesse, j'osais interviewer un brin mes deux commensaux. La tâche ne fut pas lourde, ils étaient diserts et leur façon de ne tarissait pas. Le sergent Chouinard, lui, après avoir écouté la voix de P'Acquin pendant deux heures, me communiqua qu'il était venu au Ritz-Gagnon pour prêter l'oreille à la voix du ventre. "C'est le meilleur moyen de la faire taire, me dit-il".

J'étais de son avis, car entraîné par l'appétit aimanté du sergent-major Lefebvre, je manganais avec gloutonnerie. "De même, continua le sergent Chouinard, qu'il n'y a qu'une France pour les Français, il ne peut y avoir qu'un seul restaurant à 25 sous pour les étudiants, c'est le Ritz-Gagnon!"

Sergent... vous aviez raison.  
Boulottions au Ritz-Gagnon...

J. J. LA ROUSSE.

## Women and the Practice of Law

Last year, owing to disturbances brought about by the war and, to a certain extent, to the indifference of the student body as a whole, the Literary and Debating Society of McGill was in a state of inertia. We have assisted a few weeks ago to its revival and the topic discussion was indeed well chosen, for who shall wake they who are wrapt in slumber, if not women?

The proposition before the assembly was: "Resolved: That women should be admitted to the practice of law in the Province of Quebec." As may be seen from the wording, the debaters took for granted that, pursuant to the recent decision of the Court of Appeals in the Langstaff case, under the law as it now stands, women cannot practise law. One side urged the passing of a new statute enabling them so to do, and the other deprecated this innovation.

R. W. Lee, M.A., B.C.L., Dean of the Faculty of Law, acted as judge of the debate. Mr. Frank Common, president of the Society, occupied the chair. First year law uphold the affirmative and second year law denied it.

Many and varied were the arguments advanced in support of each contention, ranging, as they did, from the courtesy, or rather lack of courtesy displayed by men to "Ye faire sexe" in tramways, to the Darwinian doctrine of the survival of the fittest.

Messrs Phillips and Bernstein, Law '18, thought that the exclusion of women from the learned professions, and more particularly from the practice of law, was a spoke in the wheel of progress and contrary to the present day stage of civilization. Calling experience to their aid, they contended that, in the other provinces of Canada, in all the States of the Union except three, in Sweden and other minor countries, and even in France, from whose law our own civil law is derived, women are permitted to appear before the courts as attorneys, and that their presence there goes far towards a better administration of justice. What is required to become a successful attorney? they ask. Two things: a high sense of honor and brains. The age of brawn has passed. We all know that women have the first essential, and they are proving every day that they possess the second. Should any not be fit, they would be left aside by selection of same nature. Why exclude them? the affirmative concludes, thus shifting the burden of proof on to their opponents.

For many a good reason, answer Messrs Rose and Bernfeld, who uphold the colors of Law '17. First and foremost of these is the concrete fact that, in this Province, the legal position of married women is such that the proposed change could not be affected without re-writing the Civil Code from cover to cover. The dispositions of our law as to matrimonial status, marital authoriza-

tion, alienation of the immoveable property of married women, etc., all result from the general principle that, for their own protection as well as for that of third parties, women are nearly all the time obliged to obtain the consent of their husband. Whether this principle is sound or not, need not be discussed. It is given effect to by our law and is a fact which cannot but clash with the practice of law by women. On the other hand, no system of law is arbitrary of its nature. It grows up with time, develops in conformity with the sentiment pervading the community to which it applies and is modified gradually. Let us await that popular sentiment be in favor of a change and then — but not until then — make it. And when any modification is made, let us begin at the bottom and work upwards: grant women the full exercise of civil rights, grant them the franchise, and, afterwards, if needs be, admit them to the Bar, this last being but an incidental privilege and not a right. In constructing a building, one must not begin by the roof, as one speaker has it. We should cooperate with the work of evolution and not revolutionize a whole system of law at one stride. The debaters conclude by saying the resolution should be voted against as being premature and as breaking the logical sequence of events.

After a few moments given to open discussion of the question involved, Mr. Lee resumed the argument of both sides and rendered judgment in favor of the affirmative.

Several young ladies of the Royal Victoria College being present, one member of Law '17 was heard to remark "sotto voce": "The fear of... woman is the beginning of wisdom."

"Chi lo sa?..."

Maurice C. LALONDE.

## CHRONIQUE DU C.O.T.C.

Après la revue générale de mercredi soir et la sauterie à l'arsenal, les portes de la caserne se ferment sur l'année 1915. Récapituler les événements qui ont marqué la réorganisation du contingent Laval, au cours de cette période presque terminée, serait tâche difficile, car l'on sait ce que demande de persévérance, de démarches, de déboursés de toutes natures, la formation d'un corps militaire quelconque. Contentons-nous de dire que notre commandant, le capitaine Paul Osigny, en ayant réussi à mettre sur pied, chez nous, les trois cents étudiants qui composent le C. O. T. C., a réalisé un projet difficile et atteint un but ou bien peu se sont rendus avant lui. Avant de mettre les recruteurs à l'affût pour combler les listes d'enrôlement, il avait de grands préjugés à combattre et de graves difficultés financières à renverser. Maintenant que son oeuvre est pour ainsi dire accomplie, que l'existence de notre contingent est assurée, pour tous vœux et souhaits de nouvelle année, promettons-lui de faire servir toutes nos influences au profit de la cause et assurons-le que le corps du Laval, pour lequel il s'est si généreusement oublié, saura garder son nom et sa belle réputation.

### POUR RIRE

Cités à l'ordre du jour pour leur sourire les sergents Loignon et Deschamps. Après celui de la Joconde, il faudra parler du leur!!

## LA SEMAINE AU QUARTIER

HENRI BOURASSA

Ce soir, au Monument National, parlera de "Cartier, McDonald et nos obligations militaires". Etudiants, entrée libre. Départ du coin à 7 heures 30. Canadiens, rouges, bleus, blancs, ou verts, allons écouter et nous instruire sur une question d'actualité qui nous concerne tous.

Et puis, quel homme mieux coté pour traiter de la question?

"Il parlera" (bis) (air bien connu).

## CARTES PROFESSIONNELLES

Téléphone Main: 1056  
Téléphone Main: 1952.

ALDERIC BLAIN, B.A.L.L.L.

AVOCAT

Edifice "Royal Trust"  
107 S.-Jacques, 107  
Chambres 504 et 506. MONTREAL.

Tél. Main: 3539.

Résidence:  
1473 rue S.-Denis.

HONORÉ PARENT, L.L.L.

AVOCAT

99, rue S.-Jacques, 99. MONTREAL.

Téléphone Main: 2175.

JEAN-LOUIS LACASSE

NOTAIRE

Edifice "Duluth"  
50 Notre-Dame Ouest, 50. MONTREAL.

E. A. D. Morgan.

Salluste Lavery, B.C.L.

MORGAN & LAVERY

AVOCATS

Suite 620, Edifice Transportation, 120 St-Jacques

Téléphone: Main 2670. Cable EADMOR

## NOS DENTS

sont très belles, naturelles, garanties.

Institut Dentaire Franco-Américain

(INCORPORÉ)

162 RUE S.-DENIS, MONTREAL

Téléphone Main: 143.

LA LUNETERIE MODERNE

ARMAND RENAUD, Opticien diplômé

88 rue S.-Catherine Ouest, 88.

MONTREAL.

Tél. Est: 1798.

Ouvert le soir

F. M. CURRAN

CHAPELIER

2 MAGASINS: 352, S.-Catherine Est, 352  
1104, Ave. Mont-Royal Est, 1104

UN SEUL PRIX: \$1.50

APOLOGETIQUE

Tous les lundis

Un homme de principe ne peut-il ne pas tâter un peu de la grandeur de Dieu et de ses attributs divins?

ELECTIONS DES E.E.M.

Qui verra le Capitole?

Qui se brisera le crâne sur le roc "lapéien"?

ABBE GROULX

3e dissertation.—20 décembre

Sont hors de concours, les rédacteurs de "L'Escholier" ???

BAL DES E.E.C.D.

Champ d'évolution aux douceurs.

Champ...agne aux gourmets.

SEANCE

A. S.-Etienne, succès-bœuf.

Félicitations cardiaques à Alphonse E.E.M.

"Audaces fortuna juvat".

Que dire du concert Henrion Meel, puis-je mon pot pourri s'en va au supplice de l'imprimerie avant qu'il commence. Succès anticipé à ces virtuoses!

OEIL DE LYNX.

## A VENIR

Il nous fera plaisir de vous communiquer dans notre prochain numéro un interview du frère Railway par Phil. D'Auray.

## ÉTUDIANTS DE LAVAL

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

## La Banque d'Epargne de la Cité du District de Montréal

FONDEE EN 1846

Bureau-Chef et 14 succursales à Montréal

DIRECTEURS: Hon. J. Ald. Ouimet, Prés.; Hon. Robert MacKay, Vice-Prés.; R. Bolton, Robert Archer, Hon. R. Dandurand, G. N. Moncel, Hon. Chas. J. Doherty, Hon. Sir Lomer Gouin, Donald A. Hingston, M.D., F. W. Molson.

LA SEULE BANQUE incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Epargne, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les banques) DONNE TOUJOURS LA PROTECTION POSSIBLE à ses déposants.

ELLE A POUR BUT spécial de recevoir les épargnes, quelques petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis, et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un PLACEMENT SUR.

DEMANDEZ une de nos petites banques à domicile, ceci vous facilitera l'épargne. Intérêt alloué sur les dépôts au plus haut taux courant.

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPERANCE, gérant.

Tél. Bell Est: 1584.

Chas C. de Lorimier

Fleurs naturelles et artificielles.

250, rue St-Denis, 250

MONTREAL

SPECIALITE: Tributs floraux et funéraires.

## THE NEW-YORK CLEANING SERVICE

Les étudiants doivent aller cher

M. J. A. CADIEUX

230 RUE HERRI, coin S.-Catherine (tél. Est 1087).

Réparation, Nettoyement, Pressage, Teinture, tout y est fait à bas prix.

Gilets, chemises, bottines, bottes, souliers déformés et mutilés sont restaurés par

M. GELINAS

pour le plus juste prix. Conservez vos vieux souvenirs!

326, HOTEL DE VILLE

(Fondée en 1881)

Tél. Est 7723.

BELL EST 1842

ED. ARCHAMBAULT

MARCHAND DE

PIANOS, ORGUES, MUSIQUE en FEUILLES

312-314 EST S.-CATHERINE, MONTREAL.

Près de la rue S.-Denis.

## LA CIE J. & C. BRUNET

PLOMBIEERS

Fournisseurs de la "Maison des Etudiants"

213, SAINT-LAURENT. Tel Est 1835

## AU BON VIEUX VIN

Provision de vins fameux pour tous les goûts et tout les bourses. Cave renommée dans toute la ville. Réduction de 10 pour cent pour les carabins.

MOQUIN FRERES

120, RUE ST-DENIS. Téléphones Est 1882 4756

Bell Tél. Est 5147.

## Salon de Toilette

JOB. BEDARD, PROP.

Articles de Toilette, Parfumerie, etc., manucure, Tabacs, Cigares et Cigarettes

Edifice Dandurand, coin S.-Catherine et S.-Denis

MONTREAL

"LE PHOTOGRAPHE CONNU".

*Albert Dandurand*

240 EST, RUE STE-CATHERINE

Près Sanguliner

MONTREAL

Téléphones: Bureau, Est 5556; résidence, Est 229

"L'Escholier" est publié par Monsieur Jean Chauvin, directeur, 43 rue S.-Vincent. Imprimé à l'Imprimerie Populaire (limitée), 43 rue S.-Vincent, Montréal.

RÉDACTION :

43 SAINT-VINCENT 43

TELEPHONE MAIN 7460

# L'Escholier

GAZETTE DU QUARTIER LATIN

ABONNEMENT

ANNEE UNIVERSITAIRE  
\$1.00

Le Numéro 5 sous

## Les avocats et le parler français

Nous venons de recevoir un exemplaire de l'*Almanach de la Langue française* que vient de publier la Ligue des Droits du français. L'ouvrage est un véritable arsenal pour tous ceux qu'intéresse la cause du français au Canada. Il est en vente, à 15 sous dans tous les principaux dépôts et librairies de la ville.

Nous extrayons de ce petit volume le passage suivant, tiré d'un article de M. Antonio Perrault, intitulé "Les avocats et le parler français".

Nul ne conteste que les avocats se doivent tenir au tout premier rang de ceux qui luttent pour la conservation, sur terre canadienne, de la langue française et pour son rayonnement. Les services qu'ils lui peuvent rendre sont de tous les instants. Leurs études, leur discipline intellectuelle, leur entraînement à la discussion les dirigent, plus que les autres, vers la carrière politique. Ce sont eux qui, appelés à défendre, devant les foules et dans les parlements, les droits du français, feront plus large ou plus étroit son champ d'action. Dans la troupe des orateurs — quelque peu hâbleurs, disent les malins — dont notre race est prodigue, les avocats apparaissent comme les maîtres nés de la tribune. Si leur parler avait la correction, l'élégance, le cachet attirant qu'assurent la discipline de l'intelligence et sa culture profonde, quel appoint n'apporteraient-ils pas à ceux qui peinent pour garder à la langue française les esprits qu'elle a formés et lui gagner de nouveaux amis? C'est le verbe de ces centaines d'orateurs populaires qui, frappant les coteaux ombreux de nos montagnes, réveillera l'écho le plus prolongé. C'est lui qui, descendant sur le vert des pousses nouvelles où l'or des moissons, maintiendra vivace, dans les plaines canadiennes, l'amour du paysan pour le parler français et assurera la durée du culte qu'il lui doit garder.

Pourtant, c'est sur un autre terrain que la majorité des avocats trouveront l'occasion de rendre à la langue française les services qu'elle requiert. La politique, toujours fleurie... de loin, restera toujours la route étroite où ne s'engageront que le petit nombre des avocats. Il semble même que la nouvelle génération s'en détourne plus aisément que ses devanciers. L'observateur attentif pourrait noter chez les jeunes membres du Barreau un "fléchissement" du goût, de l'ambition de se livrer aux luttes de la politique. Si nos aînés d'il y a trente et vingt ans apercevaient, à l'horizon de leur maturité, le titre de député comme la réalisation de leurs désirs, la récompense de leurs efforts, les avocats d'aujourd'hui commencent à croire qu'une première place au Barreau vaut mieux que le rôle d'esclave que les exigences du suffrage universel font à nos représentants. Les avocats paraissent entretenir enfin l'ambition d'être des avocats! Puisque la majorité des membres de l'Ordre semblent plus que jamais voués à faire des luttes du Palais leur occupation principale, suivons-les sur ce terrain. C'est là que nous leur demanderons d'accomplir ce que le français attend de tous ceux qui veulent sa durée et sa grandeur. Si les avocats peuvent occasionnellement lui venir en aide à la tribune ou au Forum, c'est au prétoire ainsi que dans leur cabinet de consultation, qu'agissent devant un public nombreux et renouvelé, ils ont quotidiennement l'opportunité de se montrer les serviteurs dévoués de la langue française. Avec le prêtre qui, le dimanche, fait retentir les voûtes sacrées des paroles de lumière et de vie; avec le journaliste qui, chaque jour, envoie au foyer la lecture que tous réclament comme un aliment, l'avocat est, sans contredit, le personnage dont les paroles et les écrits ont le plus de retentissement, dont le parler et la ma-

nière d'écrire peuvent avoir sur le public la plus profonde influence et la plus durable.

Par l'interrogatoire des témoins, par ses plaidoiries, par ses écrits — pièces de procédures, mémoires (de vrais volumes parfois) pour les tribunaux d'appel, l'avocat n'a-t-il pas, plus que les autres, le moyen d'aider au maintien ou à la perte des qualités essentielles qui font l'excellence de la langue française? L'influence de l'avocat à ce point de vue n'est pas contestée. Aussi se reconnaît-on facilement le droit de rechercher si sa manière d'agir révèle son souci de promouvoir à ce point les intérêts de la langue française. Est-il pour elle une force ou une faiblesse?

Entrez dans une salle d'audience. Juge, plaideurs, avocats s'efforcent de mêler l'écheveau judiciaire, — disent les simplistes; de trouver la vérité et la justice, pensent les autres, ceux auxquels l'expérience et la pratique des hommes ont appris la complexité des affaires humaines. Maîtres et Y. guident le débat. A chaque instant, ils parlent. Rarement vous serez charmé par le verbe français qu'ils font entendre. Heureux si vous n'êtes pas attristé par la manière relâchée, incorrecte avec laquelle ils manient cet instrument. Lisez une pièce de procédure ou un mémoire pour la Cour du Banc du Roi. Votre attention ne sera retenue ni par l'abondance des idées, ni par leur clarté, ni par leur agencement. Leur expression vous paraîtra à tout le moins incomplète, incolore, banale. Vous aurez à déplorer, non pas seulement l'incorrection du langage, l'impropriété des termes, l'emploi de phrases riches en barbarismes et en solécismes, ou dont la tournure est trop hardie: "Dans cette entrevue, "qu'est-ce qu'il a été question?"; vous reconnaîtrez non seulement la lare de l'anglicisme — "transquestion," au lieu de "contre-interrogatoire, exhibit," au lieu de "pièce, objection à la preuve" au lieu de "opposition à la preuve"; mais, vous souvenant des rapports secrets qui lient l'activité de l'esprit au langage, vous vous direz, à la réflexion, que le mal dont souffre le parler de maints avocats est plus profond, parce qu'il tient au défaut de culture de l'esprit.

"Faire d'un plaidoyer une oeuvre d'art, savoir parler affaires en parlant français, et, pour cela, lire du latin le plus souvent possible", telle fut, d'après Henry Roujon, la méthode de l'un des maîtres du Barreau contemporain, Henri Barboux. Chers confrères, présents et futurs, lisons du latin ou faisons autre chose, mais aimons du moins la langue française au point de nous rendre capables de nous en servir comme il convient, et prenons pour devise: "Savoir plaider affaires en parlant français".

## LE FRANÇAIS DANS L'ONTARIO

Certain journal de Toronto, remarquable par ses sentiments francophobes et qui a force de crier à la "French domination" avait fini par y croire, un peu comme ce bon Marseillais, qui, ayant fait courir le bruit qu'une sardine bloquait le port de sa ville natale, avait fini par se demander, devant l'empressément que mettaient ses naïfs compatriotes à s'assurer du phénomène s'il n'y avait tout de même du vrai dans son invraisemblable histoire, protestait un jour en ces termes contre l'émission des cartes postales bilingues: "Le français n'a pas plus de droits que le chinois en dehors de la province de Québec."

Cette affirmation qui était à la fois un défi au droit constitutionnel et à la simple vérité historique fut accueillie par la presque totalité des Ontariens comme une vérité évangélique. En dehors de la

province de Québec, où ces partisans de la formule fameuse empruntée de toutes pièces au césarisme prussien "One king, one country, one language" voudraient le reléguer comme un sauvage dans sa réserve, le français n'est qu'un intrus.

Vous allez peut-être trouver le mot un peu fort. Il a été cependant écrit en toutes lettres dans une circulaire orange datée du 17 octobre 1913 et qui fut distribuée clandestinement pendant une élection partielle aux électeurs d'un comté ontarien les invitant à protester de leur vote contre les cartes postales bilingues, ces cartes postales qui avaient tant excité l'ire du journal torontonien. "Vote against the intrusion of the French language in Ontario." — "Votez contre l'intrusion du français dans l'Ontario."

Les quelques études qui vont suivre n'ont pas d'autre but que de présenter à la lumière de l'histoire et du droit constitutionnel la contre-partie de ces propositions si répandues et si fermement admises dans certains milieux. Nul n'a le droit dans quelque partie du Canada que ce soit de traiter le français d'étranger. Il a présidé à l'érection des murs de Louisbourg, il a retenu avec La Vérendrye au sommet des pics inexplorés des Montagnes Rocheuses. Ontario lui-même et autant que le Québec lui doit l'existence. On y parlait français avant que le biscaïen du premier colon anglais ne fût encore né. Ses villes opulentes d'aujourd'hui ne furent d'abord que des postes militaires de la France ou des missions catholiques, où d'humbles religieux enseignaient aux Hurons les vérités de l'Évangile. C'est donc à un établissement militaire de la France ou à une modeste église de paille ou de chaume élevée par un Récollet ou un jésuite que chaque ville de l'Ontario, si grande et si francophile soit-elle, peut retrouver son origine.

C'est cette vérité historique trop méconnue que nous allons tenter de démontrer.

C'est peut-être prêcher des convertis, mais en ces temps de luttes ardentes on ne saura jamais assez nos droits.

Paul Dérouté avait coutume de dire à ses compatriotes qui lui reprochaient de leur parler trop souvent des malheurs de 1870 pour les inciter à la revanche: "Clou martelé n'entre que plus avant."

Mon excuse sera celle du poète des "Chants du soldat".

Georges COURIERES.

## Sur le roc de Sainte-Hélène

13 décembre. — Pensif et recueilli, je regarde les flots. La galère d'Alger qui vient de me déferler sur cette montagne oseuse comme une vague capitonée, se perd dans les hautes eaux. Je reste seul sur le promontoire dont la mousse verdâtre garde encore les traces des semelles de bottines de Nap. Bonaparte. J'eus tout d'abord la pensée inédite, pour tuer lâchement les premières minutes de mon exil, d'étudier superficiellement l'influence des queues de poisson sur les ondulations de la mer, mais devant la sublimité d'une telle thèse, je pliai vite bagages et gagnai à l'anglaise la cambuse qui devait me donner gîte pour six mois. Là, je pris l'horizontal sur mon lit de sangle et versai trois pleurs dans un pot en granit.

14 décembre. — Aux premières heures, je récitai les Matines du Père Gaucher et bus quelques gouttes cristallines de son élixir de vie. Trois heures plus tard, j'ai sur les genoux les Prisons de Silvio Pellico et mes yeux injectés de larmes et de colère ne peuvent rien y lire. Oh! comme je les plains pourtant ceux qui n'ont pas de livres de lecture!

15 décembre. — J'ai dormi toute la journée...

Roger B. T.

## DESIR INASSOUVI

POÈME EN PROSE

"Tombe, tombe neige  
" Plus blanche encore que les lis  
" Tombe, tombe neige  
" Moi, je pleure et moi je ris".  
(EN COLLABORATION).

Il neige une petite neige blanche, fine, jolie. La montagne, là haut, disparaît dans un brouillard paresseux qui se balance mollement sous les caresses opalescentes du jour naissant. La neige voltige et tourbillonne, dessinant des arabesques et des festons indécis le long des branches des grands arbres chenus qui pleurent dans la tempête et semblent pris de vertige, accrochés qu'ils sont aux flancs à pic de la montagne. Il neige... il neige une symphonie en blanc majeur...!!

La campagne, à demi enneigée, semble de marbre blanc avec des jaspures vertes. Quelques vaches oubliées broutent un coin de verdure demeuré découvert et, au passage d'un train, regardent béatement, désabusées. Les "pagées de boulaïns" coupent la blancheur des prés de leurs lignes sombres. Ça et là des brimballes obliques vers le ciel. Dieu, que je voudrais être brimballe pour obliquer vers vous!!

CHAM IRAN,

de l'Académie canadienne-française.

## CORRESPONDANCE

A vous "Lys".

Que vous êtes rêveur, mon ami !... Pour un peu de neige tombée sur un manchon, en remontant à la maison, un certain soir, que de jolies choses vous dites, desquelles certainement, d'autres ne se seraient même pas douté !...

Mais toute cette exubérance de paroles et surtout "d'impressions" est due, me dites-vous... à mes grands yeux !...

Ha! ha! je ris... car je vois que vous vous y êtes perdu! Et vous dites: "Comme plus d'un s'y perdrait s'il leur était "possible" de les voir." Hélas, que faire pour empêcher ce "conflit", car quels qu'ils soient ces yeux, beaucoup les verront, n'étant pas "peeluse" et ne prétendant pas l'être non plus!...

Quant à vos rêves "d'avenir" et "d'avenir"... rêves d'Étudiants... de papillons sur la fleur, qui, au moindre caprice, s'envolent bien vite pour aller butiner sur une autre plus belle!

Votre livre a de magnifiques passages; je les ai lus. Mais vous, grand rêveur, en avez-vous lu, même une page de mon livre si petit?... Je ne crois pas: vous avez rêvé, mais vous n'avez rien lu.

Quel livre mystérieux qu'un coeur de jeune fille? C'est un manuscrit où plus encore que dans les yeux, tant s'y perdent... sans le croire cependant.

Voyons, vous n'aimez pas l'hiver? Il l'aime moi... quand il n'est pas trop long. Je suis froide, voyez-vous...

Mais l'hiver nous fait apprécier combien doux est le printemps.

Lorsque, au ciel pur et bleu, un nuage noir apparaît, comme le bleu, alors, nous semble plus bleu ! ! Il en est ainsi des coeurs, dit-on!... Et il en sera toujours ainsi. Il n'est pas plus possible d'avoir une année sans hiver, que de rencontrer un étudiant...

Sincère et constant...

LA MIE.